

PARTICIPATION AUX ESSAIS LIBRES

En ma qualité de concurrent/membre d'équipage engagé au Rallye du Condroz-Huy 2019, en vertu de l'article 4.4 du règlement particulier

Je soussigné Mr./Mme :

Membre de l'équipage : /

N° de téléphone portable :

Voiture N°

Engagé au Rallye du Condroz-Huy 2019 participerai aux essais libres organisés par le Rallye du CONDROZ-HUY qui se dérouleront le vendredi 1 novembre 2019 entre 09h00 et 17h00 à Ben-Ahin.

Les pilotes doivent enregistrer leur engagement à la séance d'essai libre avec un formulaire d'inscription et payer un droit d'engagement de 50€ (T.V.A. 6% incluse).

- Les numéros et autres publicités obligatoires devront être sur le véhicule ;
- Le véhicule sera auparavant passé au contrôle technique sur convocation du RACB ;
- Seuls les membres de l'équipage seront autorisés à être à bord du véhicule ;
- Si la présence d'une personne qui n'est pas engagée au sein d'un équipage participant au Rallye du Condroz-Huy 2019 est signalée au Directeur de Course et au collège des Commissaires Sportifs à bord d'un des véhicules engagés, des sanctions, qui pourront aller jusqu'à l'interdiction pour le véhicule concerné de prendre le départ du Rallye du Condroz-Huy 2019, seront prises. Dans ce cas, tout accident et/ou dommage causé sera à la charge du concurrent/pilote.
- Un parc d'assistance avec des espaces réservés sera installé aux alentours, accessible uniquement aux véhicules munis d'une plaque SERVICE.
En raison de l'espace limité, des remorques ainsi que les camions de 10m et plus ne sont pas autorisés dans le parc d'assistance des essais libres.
Les camions de plus de 10m ne sont pas autorisés à quitter le Parc d'Assistance de Huy (Centre) après leur installation dans leur emplacement dans le parc d'assistance à Huy.

Le paiement de 50€ est à effectuer au plus tard lors la remise des road-book.

En espèce	Par Carte de Crédit / bancaire	Pour le RMCH

Lu et approuvé
Signature